

NUMERO 7 – JUILLET 2017

Journal communal de Coincy

Retrouvons l'envie de vivre ensemble !

Dans ce numéro

- Le mot du Maire
- Aire de Grand Passage pour les gens du voyage
- Commission de Suivi de Site LIDL
- Au cœur du village
- Fête des voisins le 2 juillet 2017
- Dépôts sauvages et entretien du village
- Secrétariat mairie
- Travaux d'accessibilité des Etablissements Recevant du Public
- Ecole de Ogy-Montoy-Flanville
- Réunion d'information Sécurité
- Etat civil
- Informations pratiques

Le mot du Maire

Dans la continuité du travail que nous avons engagé depuis 2014, les dossiers ne manquent pas.

Après de multiples réunions et plusieurs ajustements, la Communauté de Communes du Haut Chemin - Pays de Pange est en ordre de marche. L'été verra la mise en place des nouvelles procédures d'enlèvement des ordures ménagères. En délibération, nous avons refusé le transfert de compétence de notre Plan Local d'Urbanisme à la CCHCPP, comme beaucoup de communes d'ailleurs.

Nous sommes particulièrement vigilants quant à l'avancée des travaux de la fibre optique prévus pour le début de l'année 2018. Ce sera un atout pour Coincy.

Nous avons subi quelques dysfonctionnements sur les tontes de nos espaces verts. A la décharge de la CCHCPP, du personnel malade, des problèmes sur des machines, des priorités avec des communes organisant des manifestations, ou autres missions. Nous sommes bien obligés d'admettre que ce n'est que de l'herbe qui pousse

Des travaux sont en cours d'élaboration. Le projet de réfection de la contre-allée de la rue Principale, déjà envisagé par l'ancienne municipalité mais, faute de moyens, différé, va être lancé cette année.

Un autre projet nous tient toujours à cœur : la création de l'espace paysager destiné à l'évitement du visuel direct de la base logistique proche du village de Coincy. Cet espace pourrait être le poumon vert de Coincy, un lieu naturel pour reconstituer notre environnement mis à mal. C'est un dossier difficile. Les propriétaires des parcelles nécessaires à la réalisation de cet espace paysager ont compris notre projet et nous les en remercions, nous sommes en bonne voie d'acquisition. Néanmoins d'autres parties concernées, aimeraient bien faire l'impasse sur nos revendications.

Comme je le disais en préambule, les dossiers ne manquent pas, nos actions sont quotidiennes.

Je tiens à saluer les nouveaux arrivants dans la commune et leur souhaite la bienvenue.

Bonne lecture à tous.

Le Maire, Michel HERENCIA



Soirée des vœux du maire, le 14 janvier 2017

Aire de Grand Passage pour les gens du voyage

Suite à la réunion publique organisée dans notre salle communale le 2 mai 2017, notre mobilisation, notre persévérance, l'engagement et le soutien tenace, efficace, de Monsieur Jean Louis MASSON, Sénateur, Conseiller départemental, et de Madame Marie Jo ZIMMERMANN, notre précédente députée, que nous remercions, ont porté leurs fruits. Soulignons également l'engagement de l'association AGIPECE, dont les Président, Vice-Président et membres sont toujours présents quand il s'agit de la préservation de notre environnement.

Ces différentes actions se sont concrétisées par la réception, le 6 mai 2017, d'un courrier de Metz Métropole, signé, pour le Président, par Monsieur François GROSDIDIER, Sénateur, Vice-président à la Communauté de l'Agglomération de Metz Métropole, indiquant « *je vous informe que Metz Métropole respecte la position de votre commune et abandonne de ce fait tout projet d'aire définitive de grand passage sur le terrain URM situé à l'Actipôle à Metz* » en limite du ban de Coincy. Nous ne pouvons qu'être satisfaits de l'issue de ce débat et de nos différentes actions communes pour protéger notre environnement. Malgré tout, restons vigilants ... !



Débat public à la mairie de Coincy le 2 mai 2017

Commission de Suivi de Site LIDL : nuisances sonores et visuelles directes toujours non résolues

Depuis deux ans les nuisances sonores en provenance de la plateforme logistique Lidl, accentuées par l'augmentation de la température extérieure, s'entendent jour et nuit de plusieurs endroits du village. L'évitement du visuel direct n'est pas davantage réglé au détriment de nos paysages, de notre environnement, de notre tranquillité.

Ces sujets ont été abordés, le 13 juin, dans la salle communale de Coincy, lors de la dernière réunion de la Commission de Suivi de Site Lidl, en présence, entre autres, des représentants de la Préfecture et de la DREAL des maires de Coincy, Ogy-Montoy-Flanville et du Président de l'association AGIPECE. La représentante de Lidl y a déclaré que sa Société respecte l'arrêté préfectoral sur tous les points et qu'il appartient désormais à la Préfecture de se prononcer sur les mesures éventuelles à prendre, en complément de celles déjà prises.

Pourtant un enregistrement des nuisances sonores a été présenté par le maire de Coincy. Les autorités admettent qu'il y a un problème, mais soulignent en même temps que tout est conforme puisque les valeurs des relevés faits en avril 2017 sont dans les normes admissibles. La DREAL demande néanmoins à Lidl de faire mieux. Lidl se dit prêt à continuer à travailler sur la réduction des nuisances mais précise que les solutions sont loin d'être simples. Il a été demandé à leur frigoriste d'affiner les réglages des tours aéroréfrigérantes, en supprimant encore des fréquences de fonctionnement qui sont parmi les plus impactantes comme identifié dans l'étude acoustique. Toutes les mesures prises par Lidl jusqu'à présent ont malheureusement été inefficaces et les claquements de hayons de camions la nuit sur les quais sont aussi toujours d'actualité.





Au cœur du village ...

Des passages intempestifs de poids lourds sur les voies limitées à 3,5 tonnes dans le village ont aussi été constatés. Ceci peut avoir des conséquences importantes sur la détérioration de notre voirie, notamment au niveau des ponts qui ne sont pas prévus pour supporter des charges supérieures à celles indiquées par les panneaux. Nous vous invitons à informer la mairie à chaque fois que vous êtes témoins de ce type d'infraction, afin que nous puissions en discuter, photos à l'appui, en commission de suivi de site Lidl.

Fête des voisins le 2 juillet 2017

La traditionnelle fête des voisins de Coincy n'a pas été perturbée par le temps changeant du dimanche 2 juillet. Après un apéritif offert par la Mairie, tout le monde a débarrassé son panier pour partager les salades, grillades et gâteaux dans une ambiance conviviale.

Ce rendez-vous annuel entre coissignaciens illustre bien le slogan de la mairie nous encourageant à « retrouver l'envie de vivre ensemble » et nous permet de partager spontanément nos centres d'intérêt pour mieux nous connaître. Petits et grands étaient de la fête et la bonne humeur de tous démontre l'intérêt de cet événement que nous reconduirons bien sûr.

Merci aux organisateurs et aux participants.



Dépôts sauvages et entretien du village

Nous avons dû faire appel aux prestations de services de la CCHCPP pour traiter l'accumulation des dépôts d'ordures sur la route communale de Colombey vers Ars Laquenexy. La liste des immondes déposés est longue et triste, un record d'incivilités. Cela a un coût pour notre commune, mais la protection de notre environnement est une priorité comme vous le savez tous.

Nous déplorons encore, périodiquement des dépôts sauvages dans le village et aux abords des cubiverres. Merci aux administrés qui pourraient en être témoins de relever le numéro d'immatriculation du véhicule de la personne indélicat (pas nécessairement de Coincy) et de nous le signaler pour un dépôt de plainte.

Concernant le tri sélectif, la CCHCPP relève encore des erreurs (ex. cartons mélangés aux plastiques dans les sacs transparents) qui conduisent au refus d'enlèvement. Par ailleurs, les dates de dépose des sacs noirs ou translucides doivent impérativement être respectées afin d'éviter qu'ils ne traînent pendant plusieurs jours sur la voie publique. Nous vous rappelons qu'un calendrier des dates de collecte sur lequel sont indiqués des conseils de tri est à votre disposition en mairie.

Coincy ne dispose pas d'employé communal, ce serait une charge financière trop lourde pour notre commune. L'entretien courant est assuré dans la mesure du possible par l'équipe municipale, laquelle a besoin de votre coopération. De petits gestes suffisent : si chacun veille à la propreté des abords de son habitation, c'est l'environnement de tous qui en sera amélioré.

L'environnement, ça nous concerne tous !



Secrétariat

L'évolution de carrière de notre secrétaire, Madame Laura TOMASETTO, l'a conduite vers d'autres horizons et, si nous en sommes heureux pour elle, c'est avec beaucoup de regrets que nous l'avons vue quitter ses fonctions dans notre commune. Nous l'avons chaleureusement remerciée car elle nous a beaucoup appris.

Depuis le 1^{er} juin 2017, c'est Madame Nathalie BRUNELLO FONTAINE, forte de plusieurs années d'expérience dans deux communes de Meurthe et Moselle, qui a repris les rênes de notre secrétariat. Nous lui souhaitons la bienvenue.



Travaux d'accessibilité des établissements recevant du public (ERP) installations ouvertes au public (IOP)

En juin 2015, nous nous étions engagés avec Moselle Agence Technique à nous mettre en conformité, sur 3 ans, quant à l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite de nos Etablissements Recevant du Public.

La signalisation de la salle communale et la rampe d'accessibilité à l'aire de jeu ont été réalisées en 2016. Une demande de dérogation a été faite pour l'accès de la salle communale par les escaliers, car les travaux qui auraient été nécessaires n'étaient réalisables ni techniquement ni financièrement.

Nous avons programmé pour 2017 les travaux pour l'accessibilité de la mairie. Ils viennent d'être effectués ainsi que l'emplacement de stationnement réservé aux personnes à mobilité réduite.

Avant l'échéance des 3 ans, nous aurons donc rempli notre contrat d'engagement.



Nos jeunes à l'école de Montoy Flanville : les nouveaux rythmes scolaires

En 2008, une réforme des rythmes scolaires a instauré le passage de quatre jours et demi d'école à quatre jours. En 2013, une nouvelle réforme venait modifier le quotidien des enfants et des familles en ajoutant la matinée du mercredi et en libérant les enfants à 15 h 30.

Quatre ans plus tard, quel bilan peut-on faire de cette réforme ? Globalement, il en ressort une fatigue générale des enfants, constat conjoint à l'équipe enseignante et aux parents. Suite à une consultation organisée par les parents d'élèves, un retour à la semaine de quatre jours mais avec organisation d'un mode de garde le mercredi est souhaité. La mairie de OGY MONTROY FLANVILLE précise que cela ne se fera qu'à partir d'un seuil de 20 enfants et qu'un engagement des parents pour l'année sera requis. 16 petits coisnaciens fréquenteront l'école de Montoy à la rentrée. Le décret est passé et la décision entérinée : **la rentrée 2017 /2018 se fera sur 4 jours à condition que :**

- Les services de l'Education Nationale donnent leur accord.
 - Le Conseil Général valide le nouveau plan de ramassage scolaire.
- L'information sera diffusée sur le site internet www.montoy-flanville.fr ou en appelant la mairie. Bonnes vacances à tous !

Réunion d'information Sécurité

Afin de sensibiliser les administrés des communes de COINCY et de MARSILLY à la protection de leur habitation et de leur environnement des actes de cambriolages et d'incivilités, et à l'adoption d'une attitude vigilante et solidaire, une réunion publique d'information a été organisée avec la Gendarmerie Nationale le jeudi 2 mars 2017 dans la salle communale de COINCY.

Etat civil

Nous déplorons le décès de Monsieur Bernard Bazille survenu le 24 février 2017, à l'âge de 68 ans.

Informations pratiques

Les jours et horaires d'ouverture de la mairie ont changé : dorénavant la mairie sera ouverte le lundi de 14 h à 19 h, et le mercredi et le jeudi de 8 h à 12 h.